



# **COMMUNE DE BOULIEU-LES-ANNONAY**

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

## **TABLEAU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 JUILLET 2022**

L'an deux mille vingt-deux et le 06 juillet à 20 heures, le Conseil Municipal de Boulieu-Lès-Annonay, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Damien BAYLE, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : 30 juin 2022

**Présents** : Agnès de RETZ, Christelle ETIENNE, Cécile GRANGER, David JURDIC, Viviane LASCOMBE, Jean-Marc LOTHEAL, Pamela LUCA, Laurence MOLARD, Eric MONTIBELLER, Marlène POULENARD, Martine ROUMEZY, Benjamin SERVE, Cindy VIALETTE

**Absents excusés** :

Rémi CACHAT (pouvoir à David JURDIC)

Mikaël DUBICKI (pouvoir à Eric MONTIBELLER)

Thierry MAISONNIAL (pouvoir à Cécile GRANGER)

Christophe REY (pouvoir à Damien BAYLE)

Olivier ROUSSAT (pouvoir à Agnès de RETZ)

Numéro	Objet	Vote
2022-047	PARTICIPATION COMMUNALE AUX FRAIS DE SCOLARISATION DE L'ECOLE NOTRE DAME POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2021/2022	Délibération adoptée à l'unanimité
2022-048	ADOPTION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE M57 AU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE A COMPTER DU 1 <sup>ER</sup> JANVIER 2023	Délibération adoptée à l'unanimité
2022-049	CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC A TITRE PRECAIRE ET REVOCABLE – CHEMIN DES SABLES	Délibération adoptée à l'unanimité
2022-050	ACCORD DE PRINCIPE : RECRUTEMENT D'UN APPRENTI TECHNICIEN JARDIN ESPACES VERTS	Délibération adoptée à l'unanimité

Affiché et mis en ligne le 08 juillet 2022

Le Maire, Damien BAYLE

La secrétaire L. MOLARD

